

Un activiste du Hirak condamné à deux de prison ferme à M'sila

Le jeune activiste du Hirak Merouane Ladjlat a été condamné en appel ce lundi à deux de prison de ferme par la Cour de M'sila. Il est poursuivi pour entrave au bon déroulement de l'élection présidentielle du 12 décembre 2019.

Le parquet avait demandé l'aggravation (durcir la condamnation) lors du procès en appel, le 9 Novembre à la cour de M'sila (Chambre des appels correctionnels). Il a été condamné à six mois de prison ferme par la première instance.

Six autres personnes poursuivis pour les mêmes motifs ont obtenu la relaxe.